



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

See Section 1.
Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION A SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans l'invitation à soumissionner aux conditions prévues dans l'invitation à soumissionner et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette invitation à soumissionner est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

Solicitation No. - N° de la demande 1000335179	Amendment No. - N° de modification
Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier

Date of Solicitation – Date de la demande Le 27 mars, 2017
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passez à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la DGA. Si le formulaire est approuvé, en conserver une copie au dossier et passer à l'étape 2.

Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes avec sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A de la présente.
- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables), vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 Marché général ou SAEA

Achats en vertu de la SAEA :

Contenu canadien

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.



Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS) :

La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Exigences relatives à la sécurité

1. Conditions

- a. Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité de l'organisation valide, comme le précise l'Annexe B.
 - b. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent satisfaire aux exigences définies dans l'annexe B en matière de sécurité.
2. Pour plus d'informations sur la vérification de sécurité, les soumissionnaires peuvent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fr.html>).
3. Le soumissionnaire doit respecter les modalités de l'article 1 ci-dessus (cocher ce qui s'applique) :
- a. _____ d'ici la date de clôture de la demande de soumissions;
 - b. _____ d'ici la date de l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.
- a. Le numéro de la cote de sécurité de l'organisation valide du soumissionnaire délivré par la DSIC.
 - b. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est préférable également d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro d'attestation de sécurité accordé par la DSIC.

Évaluation des soumissions

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. Le 6 avril 2017 b. 9:00a.m
- À l'adresse de courriel (le cas échéant)	CBSA-ASFC_Sollicitations-Demandes_de_soumissions@cbsa-asfc.gc.ca
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	5 jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).	
	a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	<input checked="" type="checkbox"/> Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	<input type="checkbox"/> Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante	
	Nom :	Charlotte A. Berry
	Titre :	Agente de contrat, d'approvisionnement et de gestion de matériel



	Ministère, organisme ou société d'État :	Division de l'approvisionnement et de la gestion des biens stratégiques
	Adresse :	355 chemin North River, tour B, bureau 17063, Ottawa, ON, K1A 0L8
	Numéro de téléphone :	343-291-5718
	Courriel :	CBSA-ASFC_Sollicitations-Demandes_de_soumissions@cbsa-asfc.gc.ca
4.2	Responsable du projet. <u>A remplir à l'attribution du contrat.</u>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A, tableau 10 ci-dessous.	
5.	Paiement	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation (<i>facultatif</i>)	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : Agence des services frontaliers du Canada, UNRF	
	Adresse : vendors-fournisseurs@cbsa-asfc.gc.ca 105 rue McGill, Pièce 260-01, 2^e étage, Montréal, QC, H2Y 2E7	
7.	Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.	
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense , L.R.C. (1985), ch. D-1.



ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

-
1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.
 2. Pour les besoins concurrentiels de paliers 2 et 3, les fournisseurs déclarés conformes doivent se procurer le document de l'invitation à soumissionner dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas identifier ces fournisseurs dans l'invitation à soumissionner ou l'Avis de projet de marché.
-

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) *[cocher la (les) case(s) appropriée(s)]* :

- Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des produits de rangement en métal qui font partie de la catégorie 1 lorsqu'ils sont combinés avec des cloisons interraccordables ou des systèmes autostables, et si le montant total de produits de rangement en métal représente moins de 20 % du besoin. Si cette règle ne s'applique pas, il faut utiliser la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

- Catégorie 1 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des paliers 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

- Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand la hauteur du produit doit correspondre à celle des panneaux existants. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

- Catégorie 3 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

- Catégorie 4 – Mobilier autostable en placage de bois

Catégorie 4 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 5 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

Catégorie 6 – Locaux de soutien – Mobilier pour aire de collaboration

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'Annexe D de la présente invitation à soumissionner (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements)

Services liés aux produits (*ne peuvent être combinés aux besoins des catégories 1 à 5, pour les paliers 2 et 3*)

2. CIUGDC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s)

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette IAS - Catégorie(s) 1 & 2.

On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : ____ (*l'utilisateur désigné doit l'indiquer lors de l'attribution du contrat*)

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 1 & 2



Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Point d'entrée Lansdowne, 860 route 137, Lansdowne, ON, K0E 1L0	2017/05/19	[Normales] 8h00 à 16h00	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Point d'entrée Lansdowne, 860 route 137, Lansdowne, ON, K0E 1L0	2017/05/26	[Normales] 8h00 à 16h00	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Prix total de l'installation		\$

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.



	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement. En dedans de trois jours ouvrables, l'autorité contractante fournira à l'entrepreneur, par écrit, un avis sur les choix du Canada des finitions de chacun des produits dans l'annexe A.	
A	Lieu	Point d'entrée Lansdowne, 860 route 137, Lansdowne, ON, K0E 1L0
B	Quai/	Disponible, grandeur standard, au deuxième niveau
C	Élévateur	Aucun chariot élévateur ou transpalette à main de disponible
D	Porte	Grandeur standard
2.2	Monte-charge	Élévateur de 3 à 4 personnes allant au premier niveau, grandeur approximative de 6 ½' x 6 ½'
2.3	Autre (préciser)	
	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1) ou le total de l'Annexe C	\$
2	Total des produits optionnels (Tableau 4)	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
4	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5)	\$
5	Total des installations (Tableau 3)	\$
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6)	\$
7	Total des services liés aux produits offerts (s'il y a lieu) (Tableau 7)	\$
8	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (s'il y a lieu) voir Annexe D	\$
9	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'Annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
10	Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9) :	\$
11	Taxes applicables :	\$
12	Coût estimatif total (10 + 11) :	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».



Annexe B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Les exigences en matière de sécurité énoncées dans la LVERS ci-annexée et dans les conditions ci-dessous s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

ANNEXE C PLAN(S) D'ÉTAGE

Directives à l'intention du ou des soumissionnaires :

Pour le scénario d'approvisionnement B, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) Les plan(s) d'étage complet(s) avec la liste des produits proposés, approuvé dans l'AMA;
- b) Une liste de produits proposés, approuvé dans l'AMA, et offerts au(x) plan(s) d'étage.

La liste de produits doit inclure à tout le moins les renseignements suivants :

- Les numéros des pièces du fournisseur;
- Une brève description des produits;
- Les quantités;
- Les prix fermes.

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend tous les éléments et les quantités nécessaires indiqués dans les plans d'étage, conformément à la description et à la configuration de produit, et les modèles de cloisons énoncés à l'Annexe C.

***À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur... ».**

1) Le(s) plan(s) d'étage en format PDF ou AutoCAD.

2) Description des produits

3) Configurations des produits

#	CIUGDC (numéro d'identification unique du gouvernement du Canada)	Description de produit
1		Quantité 10 Caisson : - roulette blocable - Deux tiroirs ordinaire et un tiroir classeur; serrure - métal -profondeur 24"
2		Quantité 20 Caisson : - Soutient la surface de travail - Deux tiroirs ordinaire et un tiroir classeur; serrure - métal - profondeur 24"
3		Quantité 40 Paniers à papier -plastique; Monté sur cloison
4		Quantité 60 Organisateur à papier -plastique; Monté sur cloison
5		Quantity 2 Unité de rangement supérieure – 54" - Monté sur un mur -Deux portes à charnières



		-Compartiment fermé, - Métal
		Pour tous les cloisons et types de cloison, voir les plans fourni
		Surfaces de travail -tous les surfaces sont 24" de profondeur Quantité de surfaces - 40 – 60" - 36 – 60" réglable position assise ou debout (command électrique) - 3 – 54" - 1 – 54" réglable position assise ou debout (command électrique) - 8 – 50" - 8 – 48" - 4 – 36"

4) Matrice de panneau

5. Produits et prix

1	Total des produits	INSÉRER \$ À L'ANNEXE A, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 1 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE
2	Total des livraisons :	INSÉRER \$ À L'ANNEXE A, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 3 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE
3	Prix total de l'installation	INSÉRER \$ À L'ANNEXE A, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 5 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE